## Chargé(e) de Mission Qualité et Développement

##### INTITULÉ DU POSTE :

Chargé de Mission Qualité et Développement

##### STATUT :

* Cadre

##### PRÉSENTATION DU SIEGE :

L’association Empreintes est organisée autour de six missions : Logement - Hébergement – Insertion - Intégration – Santé – Protection de l’enfance. Le siège coordonne et veille à l’application des stratégies en termes de ressources humaines, de finances, de patrimoine, d’informatique, de qualité, de droit, de communication et de vie associative. Il est un lieu de ressources et d’appui aux secteurs. Au sein du siège, les équipes s’assurent du secrétariat de la direction générale, de la mise en œuvre des politiques salariales, du plan de formation, du contrôle de gestion, de l’animation des conseils d’administration et des instances représentatives des salariés. Il contribue à la mise en œuvre et au pilotage du projet associatif. Il met à disposition les outils informatique et de partage des données pour favoriser la collaboration à travers toute l’association. Il soutient les établissements sur les exigences qualité réglementaires pour garantir le bon fonctionnement. Il favorise l’engagement des partenaires et des bénévoles.

Lieu d’affectation : siège social 10 allée Lech Walesa 77185 LOGNES

##### SITUATION FONCTIONNELLE :

Sous la responsabilité du Directeur Qualité et Développement Durable, avec une collaboration transversale avec les Directeurs de Territoire, les responsables de service, et l’ensemble des collaborateurs pour garantir la qualité et la durabilité des actions menées par l’association.

##### MISSIONS DU POSTE :

Le Chargé de mission Qualité et Développement a pour mission de :

1. Appuyer le Directeur dans la mise en œuvre des stratégies qualité et le développement des activités d'Empreintes.
2. Assurer la coordination opérationnelle des projets locaux en lien avec les établissements.
3. Soutenir les équipes territoriales dans l’application des démarches qualité et dans la préparation des réponses à appels à projets.

##### SPECIFICITE DU POSTE :

* Déplacements réguliers sur les différents sites de l’association pour superviser les initiatives qualité et durabilité et garantir leur bonne mise en œuvre.
* Responsabilité de la veille réglementaire sur les normes de qualité, pour anticiper les évolutions et adapter les pratiques ;
* Collaboration étroite avec les instances de gouvernance pour la validation des orientations stratégiques, des priorités et des plans d'action en matière de qualité et de développement des activités de l'association.

##### ACTIVITES PRINCIPALES

**1. Mise en œuvre opérationnelle de la Démarche Qualité :**

* Appliquer le plan d’amélioration continue (PDCA) dans les établissements : mettre en œuvre le cycle PDCA (Plan, Do, Check, Act) pour garantir une amélioration constante des services. Cela implique l'élaboration de plans d'action adaptés aux besoins spécifiques de chaque établissement, la mise en place d'initiatives concrètes, et la mesure des résultats obtenus.
* Suivre la conformité des outils et procédures aux exigences réglementaires : assurer que tous les outils et procédures utilisés au sein des établissements respectent les normes légales et réglementaires en vigueur. Cela inclut la mise à jour régulière des documents et des processus, ainsi que la formation des équipes sur les nouvelles exigences.
* Accompagner les établissements dans les auto-évaluations et les évaluations externes, en assurant un suivi des recommandations : fournir un soutien direct lors des auto-évaluations, en aidant les équipes à identifier leurs forces et faiblesses. Pour les évaluations externes, préparer les établissements en amont et s’assurer que les recommandations formulées sont suivies d’effets, avec des plans d’action précis.

**2. Appui Méthodologique aux Équipes Territoriales :**

* Relire et structurer les rapports d’activité annuels pour garantir leur cohérence et leur qualité : Vérifier et améliorer la présentation des rapports, en s'assurant qu'ils reflètent fidèlement les activités et résultats de chaque établissement. Cela comprend l'harmonisation des formats et la mise en avant des indicateurs de performance.
* Fournir un soutien méthodologique quotidien aux équipes sur le terrain, en facilitant l’adoption des bonnes pratiques : Être présent sur le terrain pour accompagner les équipes dans l'implémentation des démarches qualité. Cela inclut des formations, des ateliers et des échanges réguliers pour renforcer les compétences et encourager l'échange d'expériences.
* Synthétiser les actions locales et assurer une communication fluide entre les territoires et le siège, en organisant des points réguliers de suivi : Collecter et analyser les retours des établissements pour les synthétiser en rapports clairs. Organiser des réunions régulières pour partager ces informations et discuter des enjeux communs.

**3. Soutien à la Réponse aux Appels à Projets :**

* Participer activement à l’élaboration des réponses aux appels à projets en collaboration avec les équipes territoriales : Travailler main dans la main avec les équipes pour concevoir des propositions attractives, en veillant à ce qu'elles soient alignées avec les priorités stratégiques de l’association.
* Traduire et expliquer les cahiers des charges des appels à projets, en s’assurant que les exigences sont comprises et intégrées : Déchiffrer les cahiers des charges pour en extraire les éléments clés et former les équipes sur les attentes spécifiques des financeurs.
* Coordonner la rédaction des dossiers de candidature pour garantir leur cohérence et leur conformité aux attentes des financeurs : Veiller à ce que chaque dossier soit bien structuré, argumenté et conforme aux critères des appels à projets, en organisant des séances de relecture et de validation.

**4. Gestion Opérationnelle des Projets :**

* Traduire les stratégies définies par le Directeur en projets concrets et mesurables :
Développer des projets qui mettent en pratique les orientations stratégiques de l’association, en définissant des objectifs clairs et des indicateurs de succès.
* Organiser des sessions de sensibilisation sur les enjeux de la qualité, en veillant à l'engagement des équipes : Mettre en place des formations et des ateliers pour sensibiliser les équipes aux enjeux de la qualité, afin de renforcer leur engagement et leur compréhension des démarches à suivre.
* Mesurer l'impact des projets au niveau local et transmettre les résultats au Directeur, en apportant des recommandations pour les améliorations : Évaluer les résultats des projets à travers des indicateurs pertinents et proposer des actions d'amélioration basées sur ces évaluations.

**5. Veille Opérationnelle et Suivi des Partenariats :**

* Réaliser une veille sur les évolutions législatives et les bonnes pratiques en matière de qualité : Suivre les changements réglementaires et les innovations dans le domaine de la qualité, afin d’ajuster les pratiques de l’association en conséquence.
* Suivre la mise en œuvre des partenariats au niveau local, en assurant leur succès et en mesurant leur impact sur les actions menées : Évaluer régulièrement les partenariats pour garantir qu’ils répondent aux objectifs fixés et qu’ils apportent une valeur ajoutée aux actions de l’association.

Ce poste nécessite un sens aigu de l’innovation et de la gestion du changement. Le Chargé de Mission Qualité et Développement doit posséder une bonne connaissance des principes de qualité dans le secteur social et médico-social, ainsi que des compétences solides en gestion administrative et en organisation.

Sa mission, très opérationnelle, implique un travail en étroite collaboration avec les équipes. Il doit être capable de s’exprimer clairement et de mobiliser les équipes pour atteindre les objectifs d’amélioration continue et de développement des activités de l’association.

En outre, il devra avoir le sens de la synthèse, d'excellentes qualités rédactionnelles, et être capable de travailler en mode projet. Sa pédagogie sera essentielle pour apporter un soutien méthodologique aux équipes, tout en soutenant le Directeur et en facilitant le travail collectif.